

14ème Legion

Compagnie de l'Ain

Section de Bellej.

Brigade de Champagne

n° 406 du 9-11-1944

Procès-verbal de renseignements sur l'incendie par les troupes allemandes de la ferme Tavel Cne de Songieu (Ain)

GENDARMERIE NATIONALE

---:---:---:---:---:---:---:---:---

Ce jourd'hui Neuf Novembre mil neuf cent quarante quatre à neuf heures,

Nous soussignés, LAGOUTTE, (Claudius) gendarme et JACQUOT, (gendarme auxiliaire à la résidence de Champagne département de l'Ain revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de communes à Songieu (ain) et agissant en vertu d'une commission rogatoire de Mr le Juge d'Instruction à Bellej. en date du 13-10-1944 (Section N°539/3 du 18 du même mois) avons reçu les déclarations suivantes

Mr ANCIAN, (Louis) 53 ans, cultivateur au refuge du Col de Richemont commune de Songieu (ain) nous a déclaré:

" Le 8 février 1944, je me trouvais chez moi lorsqu'un groupe d'allemands qui effectuaient des opérations dans le pays, s'est présenté à moi et a demandé à visiter ma maison et mes bâtiments d'exploitation. Après avoir tout visité, ils se sont retirés sur la route près de leur voitures. Pendant ce temps un autre groupe effectuait des recherches à la ferme Tavel située à environ 500 mètres plus haut qu'ici. Quelques instants après, un soldat allemand qui se trouvait sur la route, m'a montré que la ferme ci-dessus désignée était en flammes. J'ignore les motifs pour lesquels ils ont incendié cette ferme qui était inhabitée et n'avait jamais hébergé de groupes de Résistance. J'ignore les dégats causés par ce sinistre. Cette ferme appartient à Mr TAVEL (Benjamin) et à Bilignin près Bellej et exploitée par Mr Brunet (Elie), résidant aux Orgeres commune de Songieu (Ain). C'est tout ce que je peux vous dire au sujet de la ferme Tavel.

Lecture faite a persisté et signe :

Mr ANCIAN, (Marcel) 27 ans, cultivateur à Recouza commune de Songieu (Ain), nous a déclaré:

" Le 8 février 1944, un groupe de soldats allemands effectuant des opérations dans la région se sont présentés chez moi et après avoir visité la maison de fond en comble, ils m'ont requis pour que je les conduise à la ferme de Pré-Carré. Alors que nous allions à Pré-Carré, la ferme TAVEL brûlait. Cette ferme était inhabitée, mais Mr Brunet qui en avait la location,



Expedition : M. le Juge d'Instruction à Bellej. Le 13 novembre 1944.

" Pourra vous donner tous renseignements utiles concernant
" les dégats causés, ainsi que le matériel qui y était
" entreposé. "

Lecture faite a signé :

ETAT des LIEUX:

La ferme Tavel, se trouve au hameau de " Récouza" commune de Songieu (Ain), près du Col de Richemont, à environ 300 mètres de la ferme Ancian (Marcel) du côté Ouest de cette dernière. Elle est orientée la façade au Sud.

CONSTATATIONS:

Arrivés sur les lieux nous avons fait les constatations suivantes: toute la toiture a été détruite, sauf celle d'une petite pièce servant de débarras, attenante à la ferme, mais dont le toit est moins élevé que celui de la maison.

L'écurie n'est pas tout à fait détruite; la grange est complètement détruite, les bâtiments d'habitation sont inhabitables du fait que les plafonds se sont écroulés. De tout le mobilier qui y était entreposé on ne distingue qu'un fourneau de cuisine. Dans la grange, parmi les décombres on découvre une roue de tracteur agricole et des cercles de roues de char. Dans une petite remise, nous avons remarqué les restes de deux faucheuses et d'une canadienne. Dans les bâtiments d'habitation, on ne distingue qu'une cave, deux chambres et un débarras.

Continuant notre enquête, avons entendu:

Mr MAGNIN, (Louis) 54 ans, fruitier, aux Orgères, commune de Songieu (Ain) nous a déclaré :

" Le 3 février 1944, vers 11 heures 45, j'étais chez moi
" lors que j'ai entendu deux détonations sourdes, comme des
" mines qui explosaient. Un moment avant, j'avais vu monter
" des troupes allemandes dans cette direction et j'en ai
" conclu que c'était elles, qui avaient fait sauter quelque
" chose, et au même instant j'ai vu la ferme Tavel, située
" à 300 mètres de chez moi, qui était en flammes.
" Cette ferme n'était pas habitée, mais Mr Brunet mon voisin
" avait les bâtiments d'exploitation en location. Quant à
" moi Mr Brunet m'avait autorisé à y garer mon tracteur
" agricole n'ayant pas assez de place chez moi. Cette
" machine a été complètement détruite; tant par le feu
" que par l'effondrement des murs.
" Ce tracteur marque Citroen B 14 était en très bon état
" de marche. J'estime le préjudice qui m'est causé à
" 50.000 fr. Je n'étais pas assuré pour cette machine du
" fait qu'il n'y avait pas longtemps que j'en étais en
" possession.

Lecture faite a signé :

Mr - BRUNET (Elie) 54 ans, cultivateur au hameau des Orgères commune de Songieu (Ain) nous a déclaré :

.....